



Bar à vins

Un nouveau lieu de rencontre arrive au centre du Mont

Page 6



VERS UNE VILLE IDENTITAIRE ET VIVANTE par le test, la participation et un urbanisme adaptatif

Un brunch sous les marronniers en fleurs de l'allée de l'église, une buvette éphémère devant la piscine, du yoga dans le parc, un Biergarten au Châtaigner ou même de l'opéra dans une de nos plus anciennes fermes: au Mont-sur-Lausanne, les bâtiments comme les espaces publics deviennent des terrains d'exploration. Une douce mutation qui s'accompagne d'une recherche identitaire, d'où venons-nous et où allons-nous?

Qui aurait pu imaginer ces nouveaux usages il y a encore quelques années? Ces lieux, qui prennent vie par appropriation de leurs utilisateurs, témoignent de sociabilité et de partage, où chacun trouve sa place, peu importe sa génération ou son mode de vie. Tout en conservant leur caractère historique, ces espaces sont capables d'évoluer et maintiennent un lien précieux entre le passé et le présent, en laissant libre cours à la variation, à l'innovation et à l'adaptation.

Cette évolution pose irrémédiablement la question de l'identité du Mont. Comment intégrer notre riche histoire agricole dans un futur urbain? Comment faire vivre, dans leur propre spécificité, les hameaux disséminés aux quatre coins du Mont tout en les reliant efficacement au centre qui les rassemble? Quelle identité donner à chaque lieu? Des questions essentielles, et qui de mieux que les anciennes familles du Mont pour parler de l'histoire? Des habitants des anciens quartiers comme des nouveaux pour témoigner de leurs manières de vivre et de leurs aspirations? De tous les Montains pour parler de leur futur centre communal?

Notre société évolue à une vitesse grandissante, et la ville doit trouver son rythme pour répondre aux besoins et aspirations de sa population. Dans cette quête, l'aménagement adaptatif se présente comme une solution prometteuse. Le changement s'introduit par étapes dans une recherche d'intégration harmonieuse avec l'environnement préexistant. Recherches, tests et ajustements sont les maîtres-mots de cette démarche novatrice qui permet d'éprouver de nouveaux usages, l'expérience acquise guidant la suite à inscrire dans les plans d'aménagements futurs.

La naissance d'un nouveau bar à vins au centre du Mont (lire en page 6) s'inscrit dans cette nouvelle approche montaine. Impliquer les habitants dans la planification urbaine qui est menée, tout en soutenant des initiatives de développement local, renforce le sentiment d'appartenance. Notre identité se construit à la fois de diversités et de désirs communs, elle finira par éclore dans cette ville en devenir qui ne ressemblera à aucune autre, mais la nôtre.



Laurence Muller Acharti, syndique et municipale Territoire, économie et relations extérieures

À la Une:

Jason Leoni immortalisé dans l'ancien café La Châtaigne en cours de réaménagement.

© Maxime Fayet

EN BREF

Insolite

Une habitante du Mont un peu particulière s'est présentée le jeudi 8 juin à l'accueil de l'administration...



© Maxime Foyet

Une petite tortue a été retrouvée à la route de Lausanne à la hauteur de l'arrêt de bus « Martine ». Celle-ci est venue garnir les rangs de notre Police administrative avant d'être placée entre les mains expertes du Refuge Sainte-Catherine, à Lausanne, de la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA).

Protégez-vous des vols

Une recrudescence de vols dans les véhicules a été observée sur l'ensemble du canton, mais aussi sur le territoire communal.

Notre Police administrative rappelle qu'en quittant votre véhicule, il convient d'adopter les gestes suivants :

- Verrouiller toutes les portes ;
- Ne laisser aucun objet ou valeur visibles dans l'habitacle.

Si vous êtes victime d'un vol dans votre véhicule, il convient de faire appel à la police en composant le 117. Dans la mesure du possible, ne touchez pas le véhicule afin de préserver les éventuelles traces laissées par le(s) auteur(s) du délit.

Rodéo dans les champs

Alertée par des agriculteurs montains, la Municipalité a appris avec stupéfaction que des individus ont effectué – à de multiples reprises – des sortes de rodéo dans des champs à l'aide de leur véhicule. Empruntant des routes agricoles récemment rénovées, ces derniers ont continué leur chemin dans les champs, terrains privés, en écrasant au passage plantations et autres jeunes pousses.



La Municipalité condamne fermement ce genre de pratique et remercie la population de respecter les règles de signalisation en place. Elle tient également à préciser que les chiens doivent être tenus en laisse et qu'ils ne sont en aucun cas autorisés à se promener librement dans les champs.

En vélo à l'administration

Chaque année, des milliers de pendulaires suisses pédalent sur le chemin du travail durant l'action *bike to work*. Une action à laquelle notre administration prend part pour une deuxième année consécutive.

Durant le mois de juin, quatorze collaborateurs inscrits ont ainsi effectué le plus

grand nombre possible de trajets professionnels à vélo (les déplacements à pied, à rollers ou en trottinette ont aussi été comptabilisés). Les kilomètres parcourus ont été enregistrés en ligne et un tirage au sort permettra aux participants de gagner des prix.

Bike to work est une action nationale organisée par Pro Velo à laquelle près de 2'800 entreprises participent. L'action a pour but de promouvoir une mobilité douce ainsi que la santé grâce au sport. En 2022, 80'553 participants ont pris part à l'action en Suisse pour parcourir plus de 22 millions de kilomètres.

Rénovation des fontaines



© André Pitter

Durant les mois de mai et d'avril, les fontaines publiques situées sur le territoire montain ont été restaurées. Au programme de leur petite cure de jouvence : sablage, nettoyage, lavage, remise en état des joints d'étanchéité et peinture de finition avant la nouvelle mise en eau.

Nous rappelons à la population que l'eau de ces fontaines est non contrôlée.

**UN SEUL LIEN
POUR TOUT !**

Pour vous faciliter la vie, tous nos contenus numériques et la version PDF de ce numéro sont accessibles par un lien ou un code QR unique.



www.linktr.ee/montjournal

REFLETS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 mai 2023

Le premier préavis présenté par la Municipalité lors de cette séance du 15 mai, concernant une subvention de l'abonnement de transports publics pour les retraités, les personnes au RI, les étudiants et les apprentis au Mont-sur-Lausanne, a suscité le débat, notamment suite à la proposition de la majorité de la COFIN (4 membres sur 7) d'y apporter deux amendements. D'une part, afin d'éviter un potentiel double financement pour les bénéficiaires du RI, et d'autre part dans le cas où une retraitée en profiterait alors qu'il bénéficierait de revenus suffisants pour prendre en charge son abonnement de bus. La Municipalité a rassuré une grande partie de l'Assemblée en expliquant que le règlement d'application ne pourra pas permettre un double subventionnement, et que l'idée de cette subvention était également une manière d'encourager les seniors, pouvant bénéficier de cette aide, à utiliser les transports publics. Le Conseil a refusé les deux amendements et accepté ce préavis à une large majorité.

La rénovation du Centre sportif du Mot-tier – bâtiment E (piscine) et bâtiment F (salle de gymnastique), demande de crédit complémentaire de CHF 924'591.95 TTC, a été acceptée à une très large majorité.

Le crédit de CHF 75'000.- TTC pour le renouvellement des réseaux informatiques communaux ainsi que la demande de création d'un poste pour le Service de l'urbanisme (0.6 EPT) n'ont quant à eux fait l'objet d'aucune discussion et ont été acceptés à l'unanimité.

En réponse au « Postulat pour une politique communale proactive en termes de matériaux de construction durables » déposé par **M. Thibault Leuthold (MC)**, la Municipalité a indiqué qu'elle avait mis en place des mesures urbanistiques, qu'elle privilégiait également le réemploi et le recyclage des matériaux de

construction ainsi que l'emploi de matériaux naturels, durables et locaux. M. Leuthold a toutefois demandé pour quelle raison la nouvelle subvention pour les matériaux durables ne concernait que la rénovation de l'isolation de bâtiments. Il a été répondu par la Municipalité que ce subventionnement était nouveau et que la Commune souhaitait, au départ, se concentrer sur ce domaine. La suite sera envisagée avec prudence. Le Conseil a approuvé cette réponse.

Puis la proposition faite au Conseil par la commission ad hoc chargée d'étudier le postulat « Préservation du patrimoine communal », déposé par **M. Bernard Stettler (AM)**, d'accepter ce dernier, a donné lieu à quelques échanges: certains désirent préserver un patrimoine bâti, s'agissant principalement de fermes tombant en ruines et/ou contenant des volumes vides non utilisés, alors que d'autres craignent que cela soit la porte ouverte à la construction de plus de logements, alors que la commune du Mont-sur-Lausanne connaît déjà un fort essor. Sachant que les compétences pouvant légiférer sur ces zones « hors zone à bâtir » sont d'ordre fédéral et cantonal, la Municipalité ne pourrait probablement pas intervenir. Le Conseil a finalement refusé de renvoyer ce postulat pour étude à la Municipalité par 26 voix contre, 24 pour et 5 abstentions.

En réponse aux interpellations « 15mins en transports publics à la gare » et « Politique de logements seniors dans les nouveaux quartiers du SAF », respectivement déposées par **M. Alexandre Cudré-Mauroux (AM)** et **M. Christophe Blanc (AM)**, la Municipalité a projeté deux présentations se trouvant sur le site internet communal, annexées au procès-verbal de cette séance.

La Municipalité a également répondu à l'interpellation de **Mme Natacha Horton (AM)** « Pour la promotion de la Fête

des voisins au Mont » par le biais d'une communication sur son site internet, en proposant également la mise à disposition de flyers et de matériel communal.

Puis **M. Christophe Blanc (AM)**, en connexion et en suite du postulat déposé en février 2022 concernant l'étude d'opportunité d'installations de couplage chaleur-force dans la commune, a interpellé la Municipalité afin de connaître leurs plans et visions vis-à-vis des réseaux de distribution de chaleur au sein des zones industrielles et d'activités de la commune. La réponse à ces questions suivra lors de la prochaine séance du Conseil.

À l'occasion de la journée internationale qui a eu lieu le 17 mai contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, et faisant également référence à une étude menée par Unisanté mettant en avant des différences importantes entre les personnes LGBT et le reste de la population en termes de harcèlement et de santé mentale et physique, **M. Thibault Leuthold (MC)** a interpellé la Municipalité afin de savoir si elle pouvait envisager, entre autres, de changer ses formulaires administratifs pour les rendre plus inclusifs, d'adopter le langage inclusif dans les instruments de communication de la Commune, et de mener une réflexion au niveau des toilettes non genrées dans les différents bâtiments de la Commune. La réponse de la Municipalité suivra lors de la prochaine séance du Conseil.

Les interventions de fin de séance ainsi que les détails et documents de séance se trouvent sur le site internet communal.

Alexandra Magnenat
Secrétaire du Conseil communal
conseil@lemontsurlausanne.ch

Prochaines séances :

Les lundis 9 octobre, 6 novembre et 11 décembre 2023

ATELIER PARTICIPATIF 1

Mont-sur-Lausanne



PARTICIPEZ
AU PLAN COMMUNAL DES
MOBILITÉS
MARDI 19 SEPTEMBRE 2023
18H-21H

Salle du Conseil Communal
 Route de Lausanne 16

A l'occasion de ce 1^{er} atelier «Diagnostic»,
 partagez vos impressions sur l'accessibilité
 de votre commune !

INSCRIPTION



<https://bit.ly/plan-communal-mobilite>

Mobilité

Faites entendre **vo**tre voix

Souhaitez-vous contribuer à créer une mobilité durable au Mont-sur-Lausanne et partager vos impressions sur la situation actuelle ? Participez à l'élaboration de notre plan communal des mobilités en vous inscrivant dès aujourd'hui au premier atelier participatif qui aura lieu le **mardi 19 septembre 2023, de 18h à 21h**, à la salle du Conseil communal.

La conception du plan communal des mobilités a débuté en mai 2023 et se clôturera à l'été 2024. Ce document stratégique permettra de définir une vision et des mesures concrètes afin de gérer les déplacements sur notre territoire. Il vise à favoriser une mobilité durable, efficace et accessible à tous, en prenant en compte tous les modes de transport, et implique la participation de tous ceux qui vivent et animent au quotidien le territoire montain.

Mobilités active, scolaire, de loisirs, électrique, des seniors, des personnes à mobilité réduite, transports publics, services de livraison, etc. : nous sommes toutes et tous concernés par ce thème. Cet atelier constitue donc une opportunité unique pour la population, les acteurs locaux et les entreprises de faire entendre leur voix.

Maxime Fayet, Chargé de communication

Fête nationale du 1^{er} août au Châtaignier

La Confrérie de l'Ordre de la Poêle et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers allument le feu pour vous ! Rendez-vous le 1^{er} août sur la place du Châtaignier.



- 17h** Ouverture de la buvette, château gonflable, animation musicale
- 17h^{-21h}** Magiciens dans le public, close-up
- 19h** Stands frites, saucisses, soupe aux pois, glaces, carrousel de pâtes avec sauces à choix
- 21h** Cérémonie officielle, allocutions, Cantique suisse
- 21h³⁰** Allumage du feu, poursuite de l'animation musicale
- 22h** Cortège aux lampions

À LA RENCONTRE DE JASON LEONI

Jeune montain et futur gérant d'un bar à vins au centre du Mont

À l'aube de ses 28 ans, Jason Leoni trépigne d'impatience. Dans quelques jours, ce pur produit montain – il a grandi, fait ses écoles ainsi que son apprentissage de charpentier au Mont – s'apprête à combler un manque sur le territoire communal en proposant à la population un concept de bar à vins. Un nouveau lieu de rencontre très attendu qui se cherche encore un nom.

Lancé en décembre 2022, l'appel à projet communal pour exploiter l'ancien café La Châtaigne et dynamiser le centre du Mont a donc accouché d'un bar à vins. Porté par le Collectif 52, ce nouvel établissement, dont l'ouverture est espérée pour le début du mois de juillet, devrait faire le bonheur des épicuriens. « Notre carte mettra l'accent sur des vins locaux de petits producteurs, annonce le futur gérant Jason Leoni. L'idée est de travailler en direct avec les vignerons, sans passer par un grossiste, et d'organiser aussi des dégustations. Le pinot gris que l'on souhaite proposer provient par exemple d'une cave qui ne produit que 30'000 bouteilles par année. »

Côté cuisine, un temps plein sera engagé dès le 1^{er} septembre. La carte sera simple, mais efficace avec, pour le soir, un plat de la semaine, un tartare et des pâtes fraîches. À midi, des sandwiches-focaccias et des pâtes pourront être dégustés sur place ou à l'emporter. « Avec l'école à proximité, le but est de proposer des plats abordables aux étudiants. Je me rappelle qu'à l'époque, c'était toujours cool de pouvoir sortir du réfectoire pour manger quelque chose à l'extérieur. »

Pour animer les lieux, ce ne sont pas les idées qui manquent. « Une fois par semaine, on souhaiterait proposer une soirée jazz dans une ambiance piano-bar. Et le dimanche, des brunchs sur réservation. Les horaires ? Notre idée est d'ouvrir 7 jours sur 7, de 9h à 14h et de



En cours de réaménagement, l'ancien café La Châtaigne accueillera prochainement un bar à vins, géré par le Montain Jason Leoni, sélectionné dans le cadre de l'appel à projets communal.

17h à 22h en semaine, et de prolonger un peu les soirées les vendredis et samedis. » Une ambiance calme et détendue qui devrait, a priori, séduire toutes les générations, notamment pour le café du matin ou les afterworks.

Néanmoins, la clientèle sera différente que celle présente lors du Biergarten, organisé les vendredis estivaux au Châtaignier, et de l'ancienne buvette éphémère qui prenait place devant la piscine du Mottier. « L'ouverture du bar à vins ne se fera pas au détriment des autres événements du Collectif 52. Avec le Mont'ain openair et surtout le Biergarten, on accueille beaucoup de familles car les enfants peuvent s'y amuser librement. Durant l'été, cela restera le point de rendez-vous des Montaines et des Montains. »

Mais à force de multiplier les projets, l'association composée de jeunes montains doit également faire face à son lot de critiques. « C'est le jeu, mais on ne béné-

ficie d'aucun passe-droit. On travaille dur et on se donne les moyens pour réussir (lire l'encadré). De plus, on n'interdit à personne de réaliser d'autres projets. »

Une étape supplémentaire a dans tous les cas été franchie avec la gestion de ce futur bar à vins. Jason Leoni et ses acolytes sauront-ils relever ce nouveau challenge ? « Depuis la création de notre association, l'ouverture d'un bar a toujours été un objectif. Le succès rencontré par notre buvette ces deux dernières années et les retours de la population sur nos différents événements nous ont confortés dans cette idée. Notre concept comblera un manque au Mont-sur-Lausanne. »

Maxime Fayet
Chargé de communication

« On travaille sur des projets culturels ambitieux depuis bientôt trois ans, c'est le moment qu'on puisse en vivre. Je pense qu'on a fait nos preuves et qu'on peut gérer ce genre d'établissement. » Jason Leoni

Originaire du Mont-sur-Lausanne, Jason Leoni a effectué toutes ses écoles et son apprentissage au Mont. Charpentier de métier, il a travaillé pendant deux ans en tant que temporaire avant de se tourner vers la vente et le marketing, des domaines qui ne lui ont toutefois pas correspondu. De retour sur chantier, il a notamment été mandaté par Graz SA, son entreprise formatrice sise en Budron, afin de travailler sur la réalisation de la nouvelle Cantine du Châtaignier. Une preuve supplémentaire de son ancrage montain.

Membre du Collectif 52 depuis ses débuts, il fait aujourd'hui partie du noyau dur de l'association, composée de onze membres, mais dont seulement trois s'y consacrent dorénavant à plein temps (dont lui). « Cela fait une année que je

suis bénévole pour l'association et j'es-père évidemment bientôt pouvoir me tirer mon premier salaire. Ça m'arrive de faire quelques petits mandats de charpentier, mais pour l'instant, mon compte épargne fond rapidement, glisse-t-il en riant avant de poursuivre plus sérieusement : cela fait bientôt trois ans que le collectif travaille sur des projets culturels ambitieux, c'est le moment que ça fonctionne et qu'on puisse en vivre. Je pense qu'on a fait nos preuves et qu'on peut gérer ce genre d'établissement. »

Pour y arriver, le Collectif 52 peut compter sur de nombreux soutiens, des amis et des bénévoles qu'il peut mobiliser par messagerie WhatsApp. « On a une communauté qui nous suit et qui vient volontiers mettre la main à la pâte lors d'événements. » Une aide bienvenue

quand on sait que l'association s'exporte également en dehors de notre territoire. Elle participe notamment au projet de *Garden-Parties* de la Ville de Lausanne et collabore avec le CHUV et la Ville de Renens.

Mais les jeunes montains s'appuient aussi sur leurs compétences internes. Ainsi, chaque membre occupe un poste dans lequel il a été formé ou est en cours de formation. Détenteur de la patente délivrée par GastroVaud, Jason Leoni sera le principal artisan de la réussite du bar à vins qui doit encore se trouver un nom. « En théorie, ce ne sera ouvert que 2 ans ici. Un bon test pour savoir si on peut pérenniser ce concept dans le futur centre. De toute façon, un lieu comme celui-ci, il en faudra bien un au Mont. On est gentiment une ville, mais il n'y a pas de bar... »

« Le Mont-sur-Lausanne a besoin d'une centralité vivante. » Laurette Rohrbach

Pourquoi la Commune a-t-elle repris le bail de l'ancien café La Châtaigne ?

Laurette Rohrbach, adjointe du Service de l'urbanisme : On le sait, le Mont-sur-Lausanne vit un développement important. Pour accompagner cette transition de village en ville, la Commune a besoin d'une centralité vivante alors que deux plans de quartier sont en cours de développement (Praz Prévôt et Mont Centre). C'est dans cette perspective que l'appel à projets et des démarches d'urbanisme éphémères sont nés. Notre objectif est de tester, de créer une identité commune avec la population en mettant en œuvre des projets transitoires, pour éviter des investissements plus coûteux et moins agiles. En ce sens, le local de La Châtaigne laissé vide constituait une opportunité à saisir afin de tester notre vision avant de l'ancrer dans un futur centre.

La Commune n'est donc « que » locataire. Quelle est sa marge de manœuvre ?

En effet, la Commune a repris le bail, mais l'objectif a toujours été de penser et tester le centre avec les habitants, les commerçants et les producteurs locaux. Cela ne fait pas de sens de faire la ville depuis son bureau. Nous avons donc choisi l'option de l'appel à projets pour impliquer la population de manière transparente dès le départ. De plus, l'exploitation du bar a une durée déterminée jusqu'en 2025 puisque ce bâtiment pourrait être rénové ou démoli. Les conditions sont donc idéales pour expérimenter et parfois même se tromper... pour mieux réussir.

Et pourquoi ce projet de bar à vins ?

C'est le concept qui a le plus séduit le jury, notamment par son adaptabilité. L'ouverture d'esprit, les ressources à disposition et l'expérience acquise par le Collectif 52 ont aussi été déterminantes. Ce projet, c'est comme une clairière qui s'adapte en fonction des saisons et des retours d'expériences. Il permettra égale-

ment à la Municipalité de collaborer sur des rendez-vous ponctuels, par exemple des rencontres Café-Muni, pour créer du lien entre les autorités et la population.



Interview de Laurette Rohrbach, adjointe du Service de l'urbanisme.

RAPPORT DES COMPTES 2022

La Commune enregistre un **résultat positif** de 3,3 millions

À l'heure de boucler ses comptes 2022, la Commune du Mont-sur-Lausanne enregistre un résultat positif de CHF 3,3 millions. Un bon résultat qui s'explique par l'effet combiné de recettes supérieures aux prévisions, d'une bonne maîtrise des dépenses influençables par la Municipalité ainsi que d'un écart favorable des charges de péréquation entre les années 2022 et 2021. Les investissements nets, qui s'élèvent à CHF 8,8 millions, ont pu être financés à hauteur de 77% par la marge d'autofinancement disponible de CHF 6,8 millions.

Les résultats financiers indiquent un excédent de revenus de CHF 3,3 millions pour l'année 2022, un résultat réjouissant au regard du budget, qui prévoyait un déficit de CHF 882'910.-. Cette amélioration est due à plusieurs facteurs; les coûts de personnel, les biens et marchandises, les intérêts passifs et les aides et subventions à des institutions privées sont tous inférieurs au budget. Les recettes fiscales ont quant à elles été plus élevées que prévu de CHF 2 millions, principalement en raison de l'impôt sur les successions et donations. Les impôts liés au taux (73,5) progressent de CHF 0,5 million et les impôts conjoncturels de CHF 1,5 million par rapport aux prévisions.

Le site du Mottier en tête des investissements

L'année 2022 n'a pas été aussi active que prévu en matière d'investissements.



En 2022, la transformation et la surélévation du collège du Mottier (chantier toujours en cours) ont représenté un investissement pour la Commune de CHF 7,04 millions.

Ceux-ci se sont élevés à CHF 8,8 millions contre des prévisions budgétaires de CHF 12,9 millions. Les principaux projets financés sont la transformation et la surélévation du collège du Mottier B, pour CHF 7,04 millions, la Cantine du Châtaignier et les projets des collèges des Martines et de Champs d'Aullie, pour CHF 428'000.-, et les routes et collecteurs pour CHF 1,34 million.

Le résultat des comptes pour l'année 2022 est encourageant, les exercices positifs des dernières années combinés à un ralentissement temporaire des investissements ont permis de diminuer la dette brute de CHF 11 millions pour s'établir à CHF 50 millions, soit CHF

5'376.- par habitant, un niveau que la commune avait connu pour la dernière fois en 2011. Cependant, il est important de garder à l'esprit que des défis, tels que l'amélioration des infrastructures, le renforcement des services publics et la mise en place de politiques durables, subsistent à court terme. L'attention portée à une gestion financière rigoureuse et à une planification stratégique sera nécessaire pour permettre à la Municipalité de maintenir la stabilité économique, de développer des projets essentiels et de répondre aux besoins de la population dans les années à venir.

Laurent Vial
Chef du Service des finances

Attention aux tiques

Les tiques sont à nouveau actives. Que faire pour prévenir les piqûres de ces insectes vecteurs de maladies ?

La vaccination prévient efficacement les infections dues au virus de l'encéphalite à tiques, mais pas celles causées par la

bactérie de la borréliose. Le mieux est donc de se prévenir des piqûres de tiques avec quelques gestes simples :

- Portez des hauts à manches longues et un pantalon, que vous pouvez rentrer dans les chaussettes ;
- Choisissez des vêtements aux couleurs claires pour mieux repérer les tiques ;

- Utilisez un répulsif anti-tiques ;
- Évitez les herbes hautes ;
- Après chaque sortie en forêt, inspectez soigneusement votre corps ; s'il y a des tiques, retirez-les sans produit et sans tourner.

Jean-Philippe Crisinel, Nos forêts Mèbre Talent

LITTERING ET DÉPÔTS SAUVAGES

La propreté du territoire est **l'affaire de tous**



© benzoix (freepik)

En moyenne, la voirie consacre annuellement un peu plus de 900 heures pour le ramassage des déchets abandonnés aux abords des routes et sur les trottoirs. Pour combattre le littering et les dépôts sauvages, nous recherchons des indices permettant l'identification des contrevenants. Une « police des déchets » qui nous permet parfois de les dénoncer par ordonnance pénale.

Les conséquences du littering peuvent se classer en 3 catégories :

- *Impacts sur l'être humain* : il provoque l'agacement d'une partie des habitants, nuit à la qualité de vie et donne un sentiment d'insécurité à la population. Il porte également atteinte à l'image de la Commune ;
- *Impacts écologiques* : il provoque la pollution des sols, des plantes et de

l'eau. Cela empêche le cycle de valorisation et nécessite l'extraction de matières premières ;

- *Impacts économiques* : les coûts engendrés sont énormes, estimés en Suisse à environ 200 millions de francs par année dont 75% sont alloués aux espaces publics des villes et des communes et 25% aux transports publics. À cela s'ajoutent les coûts liés aux campagnes de sensibilisation et aux mesures préventives.

Toutes ces tâches mobilisent du personnel qui, pendant ce temps, ne peut pas être affecté à d'autres missions. Les coûts engendrés sont à la charge de la collectivité. Cet argent pourrait être mieux investi pour le bien de toutes et tous.

Florent Chabloz
Responsable coordinateur centre de tri

Point de situation du tri au Mont

La forte fréquentation de l'écopoint du Grand-Mont est réjouissante ! Elle démontre que la population trie ses matières valorisables. Mais à certaines périodes de l'année (Pâques, Ascension, Noël, etc.), des quantités de déchets supérieures à la normale peuvent conduire

à un débordement malgré la vidange régulière des conteneurs. La même problématique est observée dans les quartiers équipés de moloks.

Si les installations de tri sont pleines, ne déposez rien au sol et rendez-vous à la déchèterie de Manloud, ouverte durant

Deux totems en test

En collaboration avec la Commune, l'association PET-Recycling mène actuellement une phase de test au Châtaignier. Objectif : analyser la qualité du tri à l'aide de deux totems et sans intervention du personnel communal.

Début mai, deux totems de tri pour la collecte du PET et des canettes en alu ont été installés au Châtaignier : le premier vers les terrains de foot et le second à proximité de la place de jeu. Une fois pleins, les sacs sont stockés à Manloud pour permettre à l'organisme PET-Recycling, établi au Mont-sur-Lausanne, d'analyser la qualité du tri. Ce processus permet à la voirie d'expérimenter pour la première fois une collecte non surveillée pour ces matières.

Si l'expérience est concluante, ces installations de tri pourraient être pérennisées afin d'améliorer l'offre tout en facilitant l'accès pour la population. Une démarche qui s'inscrit également dans notre volonté de capter et de collecter un maximum de matières recyclables !



© Florent Chabloz

les fêtes et sans réduction d'horaires (sauf jours fériés). Vous nous aiderez ainsi à éviter de ramasser des tas de papier et de carton. L'image de notre Commune s'en verra grandie et les employés de la voirie vous en seront reconnaissants !

LA POLA SE PRÉSENTE

Une équipe au service de la **population montaine**

A lors que notre bâtiment communal abrite le Service de la police administrative, communément appelé la POLA, ainsi qu'un poste de la Gendarmerie cantonale, nombreux sont les citoyens qui se questionnent sur leurs missions respectives. Mais quelle est la différence entre ces deux entités ?

Bien qu'elles œuvrent en étroite collaboration, les tâches de la POLA et de la Gendarmerie diffèrent en fonction de leurs domaines de compétence et de leurs responsabilités spécifiques. Notre service communal est composé d'un chef, de deux assistants de sécurité publique et d'une secrétaire. Une équipe constamment à l'écoute de la population montaine et qui répond à diverses missions, dont notamment :

- Assurer une présence régulière sur le territoire communal ;
- Contrôler le stationnement, installer et entretenir la signalisation ;
- Réguler le trafic lors d'une occupation temporaire du domaine public (chantier, manifestation, accident) ;
- Appliquer la Loi sur les auberges et débits de boisson (LADB) ;
- Assurer le suivi des manifestations (autorisation, sécurité, etc.) ;
- Récupérer les objets trouvés ;
- Assister la Justice de Paix pour les exécutions d'expulsion forcée ;
- Exercer la Police des inhumations, incinérations et cimetière ;
- Exercer la Police des chiens ;
- Délivrer les autorisations pour les procédés de réclame ;
- Tenir le registre des entreprises ;
- Procéder aux notifications de commandements de payer ;
- Établir des ordonnances pénales relatives au non-respect de la réglementation communale ou le stationnement sur fonds privés ;
- Collaborer avec la Gendarmerie, le Service cantonal des routes, la



De gauche à droite : Jean-Claude Kivuila, Anael Breiitler, Jullian Campo et Serge Cruchon.

Depuis le 1^{er} juin 2023, Serge Cruchon a repris les commandes de la POLA à la suite du départ à la retraite de Roland Leder. Après 25 ans passés à la Gendarmerie vaudoise, il ne débarque pas en terre inconnue, lui qui a grandi dans la région et même habité au Mont – il y a aussi passé une partie de sa scolarité. De 2010 à 2013, Serge Cruchon a travaillé au poste de gendarmerie du Mont. Nous lui souhaitons donc la bienvenue et un bon retour à Crétalaison ! ·MF

Police du commerce et l'ensemble des services communaux.

La POLA compte également dans ses rangs cinq patrouilleurs scolaires, qui permettent de sécuriser les abords des écoles du Mont, et une contrôleuse des champignons, qui assure un service gratuit apprécié de la population.



Nos cinq patrouilleurs scolaires

De gauche à droite : Aymara Martins Pinto, Christine Van den Hövel, Roberta Manetti, Alfred Zimmermann et Kumrije Gashi.

La Gendarmerie est, quant à elle, une force de police cantonale. Avec une compétence territoriale plus large, elle a pour mission générale d'assurer, 24 heures sur 24, le maintien de la sécurité et de l'ordre public. En outre, elle exerce : la police d'ordre, la police judiciaire, la police de la circulation et la police de la navigation. Les localités attribuées au poste de gendarmerie établi à Crétalaison comprennent les communes de Cheseaux, Épalinges, Jouxens, Romanel et le Mont-sur-Lausanne.

Serge Cruchon
Chef de la Police administrative



Véronique Niklas-Lyon, contrôleuse des champignons

NÉ POUR LIRE

Un précieux cadeau destiné aux **tout-petits** montains

Chaque année, près d'une centaine d'enfants viennent au monde dans notre commune. Les heureux parents sont dorénavant invités par l'administration à récupérer un précieux cadeau offert à la Médiathèque du Mont: **Né pour lire**, un coffret de livres destiné aux tout-petits.

Raconter des histoires dès la première année de l'enfant est à la fois un moment de plaisir et une chance pour le bébé qui nourrit son imaginaire et découvre le langage des récits. Ce jeu de lecture devient exemplaire et soutient l'enfant dans sa capacité à inventer sa propre voix intérieure qui lui permettra de se raconter des histoires et d'imaginer la vie, sa vie.

Le projet *Né pour lire* conçoit le développement du langage chez les tout-petits comme un enjeu capital pour leur avenir. Il a été lancé en 2008 par Bibliomedia Suisse et l'Institut suisse Jeunesse et Médias avec l'objectif de soutenir le développement linguistique de tous les enfants nés en Suisse et de leur ouvrir l'accès au monde des livres. La Médiathèque du Mont a choisi de devenir acteur de ce projet en invitant les familles à recevoir ce chouette cadeau. C'est l'occasion d'une



Mathilde et la petite Paula reçoivent des mains du municipal Philippe Somsky le coffret de livres «Né pour lire», un cadeau destiné aux tout-petits offert à la Médiathèque du Mont.

belle rencontre entre notre équipe et les familles qui permet également d'ouvrir un compte lecteur à l'enfant!

Par ailleurs, la Médiathèque propose régulièrement des animations pour les petits permettant de rire, raconter et jouer avec les livres en compagnie des parents. Parmi celles-ci, l'atelier *Chouette bébé lit!* invite les familles à venir partager un moment d'échange avec les livres. Les

prochaines rencontres auront lieu à la Médiathèque, de 9h30 à 10h30, les vendredis 29 septembre, 3 novembre, 24 novembre, 15 décembre et 26 janvier. L'entrée est gratuite, nous nous réjouissons de vous y trouver!

Yvan von Arx
Chef du Service de la jeunesse et des loisirs

Pendant l'été, Yolo bouge dans ton quartier

Cet été, l'équipe Yolo vous propose un nouveau concept: «Yolo bouge dans ton Quartier!». La première et la dernière semaine des vacances scolaires, soit du 4 au 7 juillet et du 15 au 18 août, notre équipe viendra à la rencontre des jeunes et des habitants dans différents quartiers du Mont.

Durant ces deux semaines, des jeux coopératifs, des bricolages, des jeux d'eau et plein d'animations sont programmés. Une plancha sera également disponible sur place pour faire des grillades ainsi qu'un

bar à cocktail (sans alcool)! Vous nous trouverez cet été de 11h à 18h:

- au collège des Martines: les mardis 4 juillet et 15 août;
- au collège du Rionzi, les mercredis 5 juillet et 16 août;
- au collège du Grand-Mont, les jeudis 6 juillet et 17 août;
- à l'Espace Yolo, les vendredis 7 juillet et 18 août.

Rendez-vous dans votre quartier et n'hésitez pas à nous proposer des animations.



ANALYSE DES EAUX DU FLON

PAR LES ÉLÈVES DES CLASSES DU MOTTIER

Voici le troisième et dernier article d'une série de publications, réalisées par les élèves des classes du Mottier, dédiées à la santé de trois rivières bien connues de notre région.



© 10VG2

En octobre 2022, les classes 10VP2 et 10VG2 ont participé à une sortie à la rivière du Flon pour les uns et de la Valleyre pour les autres. Au cours de cette sortie, les élèves ont effectué des prélèvements d'invertébrés, tels que des larves, des sangsues et des vers. Pour ce faire, ils ont utilisé des outils tels que des passoirettes et des bacs en plastique. L'objectif principal de cette sortie était d'évaluer la qualité de l'eau. À cette fin, les élèves ont prélevé des échantillons d'insectes. Ils ont également mesuré la profondeur, la largeur, la température et la vitesse du courant de la rivière, ainsi que le degré d'aménagement de celle-ci afin de déterminer si elle était naturelle ou fortement aménagée.

Les observations des élèves

Lors de notre étude des cours d'eau, nous avons découvert une diversité d'invertébrés qui occupent différents niveaux de pollution. Ces niveaux varient de la classe de qualité I, qui correspond à des eaux non polluées, à la classe V la plus polluée, qui indique des eaux fortement polluées. Parmi les invertébrés que nous

avons trouvés, il y avait des larves de Perles, d'Ephémère, de Phrygane, qui vivent dans des eaux non polluées, voire légèrement polluées (classes I & II). Nous avons également trouvé des invertébrés associés aux classes IV et V, mais la présence d'invertébrés de classe I et II nous permet de conclure que les eaux de la Valleyre sont modérément polluées et que celles du Flon sont légèrement polluées. En effet, les invertébrés des classes I et II sont moins résistants aux eaux polluées et ne survivraient pas dans des conditions de pollution plus élevées, tandis que les invertébrés des classes IV et V sont plus résistants et peuvent tolérer des eaux polluées même si leur développement serait facilité dans des eaux propres.

Pour évaluer l'indice de pollution, nous avons effectué des prélèvements. Nous les avons ensuite observés et comptés afin de déterminer la quantité de chaque type d'invertébré. Ensuite, nous avons calculé la fréquence de présence de ces invertébrés dans les eaux et leur valeur de qualité respective. Grâce à ces calculs, nous avons pu estimer la qualité de l'eau des deux rivières.

Organismes	Nombre d'organismes	
	Valleyre	Flon
Larve de Perle	1	10
Larve d'Ephémère	0	45
Elmis	0	1
Larve de Phrygane avec fourreau	60	75
Gammare	70	50
Sangsue	2	2
Larve de Chironome	1	5
Ver de vase	3	1

- Espèces indicatrices d'une eau propre (Classe I)
- Espèces d'une eau légèrement polluée (II)
- Espèces d'une eau modérément polluée (III)
- Espèces d'une eau très polluée (V)

Il est important de noter que cette méthode d'évaluation de la qualité de l'eau, basée sur les invertébrés, permet d'obtenir des indications précieuses sur la santé de l'écosystème aquatique. En surveillant régulièrement la présence et

Phrygane adulte dessinée par Tham Pham et Anthony Parra Ortega (10VG2)



la diversité des invertébrés dans les cours d'eau, il est possible de détecter les changements et les problèmes potentiels liés à la pollution de l'eau, contribuant ainsi à la préservation et à la gestion durable des ressources hydriques.

Impression et témoignage

Sur l'ensemble des élèves interrogés, 45% ont exprimé leur appréciation positive, tandis que 32% ont exprimé un avis mitigé et 23% n'ont pas apprécié cette sortie.

Parmi les aspects positifs qui ressortent, les élèves ont mentionné apprécier le fait de passer du temps avec leurs amis en dehors des cours, d'explorer la forêt et la rivière, ainsi que de sortir de l'enceinte scolaire. Quant aux points négatifs, certains élèves ont regretté le mauvais temps rencontré lors de la sortie et l'eau froide de la rivière.

En ce qui concerne les connaissances acquises, les élèves ont appris que la pollution de la rivière peut être évaluée en observant la présence de différents macro-invertébrés. Ils ont également été surpris de découvrir une salamandre. En outre, certains élèves ont été frappés par la quantité de déchets trouvés dans et autour de la rivière.

LA SUITE EN LIGNE

Observations selon la méthode du WWF, impacts des aménagements humains selon la méthode de Pro Natura, carte d'identité de la sangsue ou encore brève histoire du Flon : retrouvez en ligne l'analyse complète des élèves des classes 10VP2 et 10VG2 que nous n'avons malheureusement pas pu reproduire dans son intégralité dans nos pages.

Rendez-vous sur bit.ly/eaux-du-flon ou scannez ce code QR



SECTEUR BUDRON SUD

Une extension de la zone d'activités

Après avoir fait le point sur l'avancement des différents chantiers du SAF dans le Mont journal n°7, place au cas particulier du secteur nommé « Budron sud », une extension de la zone industrielle existante qui offrira à la Commune de nouvelles opportunités en matière de promotion économique.

Le secteur de Budron sud sera destiné à accueillir diverses activités relevant principalement des secteurs secondaire et tertiaire au sein de l'agglomération. Par ailleurs, la zone industrielle de Budron jouit d'une importance régionale reconnue. Ces emplacements sont particulièrement précieux et recherchés, en particulier dans le domaine de la logistique.

Comme pour tous les secteurs développés par le SAF, des recommandations communales ont été émises et acceptées, durant le printemps 2022, afin de remettre à jour les projets d'équipement passés à l'enquête en 2013. Celles-ci ont porté sur trois dimensions : mobilité et routes, espaces publics et environnement.



- renforcement des coffres des chaussées, compte tenu du poids des véhicules, afin de les rendre plus durables ;
- usage d'enrobé recyclé permettant l'économie de ressources par valorisation des déchets ;
- ajout d'éléments de modération et d'aides à la traversée pour piéton ;
- grenailage des trottoirs afin de lutter contre les îlots de chaleur ;
- élargissement d'un sentier, afin de le rendre également accessible au vélo, tout en le rendant plus perméable ;
- Ajout de bancs sur le domaine public pour améliorer les séjours et les pauses dans une zone située le long des routes

- et cheminements ;
- Ajout de haies indigènes et de nombreux arbres qui offriront une transition importante, entre les zones agricole et industrielle, pour les réseaux écologiques cantonaux à proximité ;
- Ajout de prairies fleuries afin d'améliorer la biodiversité ;
- Ajout de surcreuses dans les bassins de rétention pour accueillir de l'eau semi-permanente qui favorise la création d'îlots de fraîcheur au gré des intempéries.

Laurette Rohrbach
Adjointe du Service de l'urbanisme

LE MONT ARTS & CULTURE

Mon't garden party

Madame, Monsieur,

Sortez vos tenues et nappes blanches et préparez-vous à vivre une journée magique pour clôturer les vacances d'été. Nous nous réjouissons de passer avec vous une journée remplie de rires, de jeux, de musique, de délicieux mets et d'une ambiance enchanteresse lors de ce Picnic Géant en Blanc. Seule obligation : venez **habillés en blanc**.

Le Mon't Garden Party en Blanc aura lieu **le 26 août 2023, dès 12h**, au Mont-sur-Lausanne. (Le lieu vous sera dévoilé à l'inscription). Attention, nombre de places limitées, inscription obligatoire.

Le concept est simple : se réunir dans un

lieu magnifiquement décoré pour l'occasion, tous et toutes habillé.e.s de blanc pour créer ensemble une scène spectaculaire de pureté et d'harmonie. (*Merci de prendre votre nappe de table blanche*)

Un bar est à disposition pour vous proposer des boissons fraîches et rafraîchissantes (minérales, bière, vins, etc...), de quoi trinquer à l'amitié et à la joie de partager ce moment ensemble.

Pour le repas, 2 formules s'offrent à vous :

- Formule 1 : réservez votre place et apportez vos paniers de pique-niques remplis de délices gastronomiques.
- Formule 2 : réservez votre forfait grillades (assortiment de viandes + pdt braisées au four + buffet de 5 salades + 1 boisson minérale).

Musique, karaoké, jeux, châteaux gonflables, piste de danse sont à disposition pour rendre cette journée encore plus mémorable.

Pour maintenir l'esprit de pureté et d'originalité, nous vous prions de respecter les règles du code vestimentaire blanc et de ne pas apporter d'objets colorés ou de décorations extravagantes. Le blanc est à l'honneur pour cette première édition. Rejoignez-nous pour une journée inoubliable, empreinte de magie et de convivialité !

• Chimène Maraviglia

réservations :

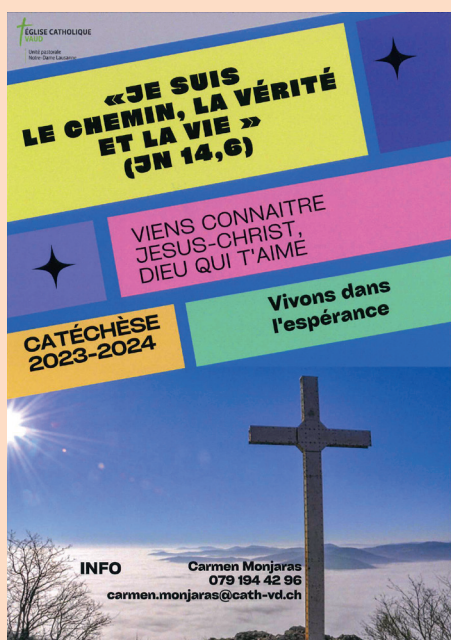


Inscription au catéchisme 2023-2024

Chers parents,
Pour aider votre enfant à cheminer dans la joie, nous vous invitons à l'inscrire à la catéchèse. Nous proposons des temps d'enseignements, de partage, des messes des familles, la lecture de la Bible, des temps de prière, des actions de sociales et des fêtes selon le calendrier liturgique. Voici nos divers parcours :

- Une rencontre par mois les samedis pour les 3-4P;
- Une rencontre tous les 15 jours pour les 5P;
- Selon la paroisse, une rencontre hebdomadaire ou tous les 15 jours pour les 6-7P;
- Préparation aux sacrements : baptême, pardon, communion et confirmation

Renseignements et inscriptions auprès de Carmen Monjaras : 079 194 42 96 / carmen.monjaras@cath-vd.ch ou au secrétariat de la paroisse St-Amédée paroisse.lausanne.st-amedee@cath-vd.ch / 021 647 22 32.



Messes ordinaires

En juillet et août, pas de messe les LU, MA, ME, à Saint-Amédée Lausanne (Communauté des Sœurs Mère Teresa), LU & VE, 18h

Messes anticipées (18h30)

Froideville, SA 1 & 29 juillet, 5 août
Cugy, SA 8 & 22 juillet, 12 août
Bellevaux, SA 15 juillet, 19 août

Messe et fête patronale
Bellevaux, DI 27 août, 10h30

- Stéphanie Baldisserotto

Air'Kids à Saint-Sulpice

Centre aéré en l'Église romane de Saint-Sulpice, du lundi 14 au vendredi 18 août 2023, de 9h à 17h. Pour les enfants de 6 à 12 ans, accueillis pour la semaine entière; répartis en groupes de maximum huit participants, sous la responsabilité de professionnels épaulés par une équipe de bénévoles. Chaque jour, des animations en plein air ainsi que des ateliers créatifs sont proposés en lien avec une histoire biblique. Ces activités alimentent la réflexion des enfants sur des valeurs fondamentales telles que la confiance, l'estime de soi, l'espérance, la liberté et la paix.

Tarif: chf 60.- par enfant pour la semaine (tarif dégressif pour les familles); les enfants apportent leur pique-nique de midi. Organisation: Paroisse réformée d'Ecublens-Saint-Sulpice. Renseignements: Seuyin Wong Liggi, animatrice paroissiale, 078 676 90 45. Inscription jusqu'au 1^{er} juillet, en remplissant le formulaire en ligne:

eerv.ch/ecublens-saint-sulpice

La fête au château

Jeudi 17 août, de 9h30 à 17h, journée festive destinée aux enfants (de 6 à 12 ans), sur le modèle de nos éditions explor'KIDS. Pour le coup, les paroisses voisines (Haut-Talent, Cheseaux-Romanel) se joignent à nous pour l'événement, avec la pasteur Brigitte Vulliamy.

Les enfants plus jeunes accompagnés de leurs parents seront les bienvenus de 15h à 17h pour le super programme « le château du Roi » avec les Fabricants de Joie. Des informations plus précises suivront. Renseignements et inscriptions auprès de notre responsable enfance, Adrinée Burdet (079 388 02 39).

Explor'BIBLE (culte de l'enfance)

Dans les semaines qui viennent, les familles concernées recevront les informations dont elles ont besoin pour inscrire leurs enfants au programme explor'BIBLE proposé par la paroisse pour la saison prochaine (années 3 à 6).



La première rencontre aura lieu le **mercredi 29 août**, à la maison de paroisse. Après l'école, sur le coup de midi, les enfants s'y rendent directement avec leur pique-nique et leur boisson. Fin de la rencontre à 13h35, pour permettre aux enfants de retrouver l'école à temps. Au programme: chants, histoires de la Bible (« Les figures du Premier Testament, femmes et hommes »), animations qui s'y rapportent.

Les rencontres ont lieu tous les mardis (sauf pendant les vacances d'automne), jusqu'au 12 décembre. Renseignements auprès d'Adrinée Burdet (079 388 02 39).

- Alain Wirth

La E1 au Trophée du Rhin

Durant tout le week-end de Pentecôte, notre équipe de juniors E1 a pris ses quartiers du côté de Strasbourg pour participer au Trophée du Rhin. Ce tournoi international particulièrement relevé a vu s'affronter 82 équipes de différentes catégories d'âge et de différentes nations. Opposés à des équipes françaises et allemandes, nos petits footeux, accompagnés par leurs deux entraîneurs et par leurs parents, ont fièrement porté les couleurs de notre club, de notre commune.

La petite délégation montaine a vécu une aventure extraordinaire. Aventure sportive tout d'abord avec une 5^e place finale, le meilleur goal average du tournoi (35 buts marqués, 4 encaissés) et une bonne

qualité de jeu. Aventure humaine surtout avec des souvenirs impérissables, des moments de partage qui ont encore renforcé la cohésion d'un groupe pourtant déjà très soudé et une expérience de vie qui sera bénéfique au développement de cette équipe qui doit continuer à grandir ensemble.



Un grand merci aux parents accompagnants, à la Commune du Mont et à toutes les personnes qui nous ont aidés à rendre cette expérience possible.

Ensemble vivons le foot!

• Grégoire Etienne, trésorier
www.fclemont.ch

MONT SOLIDAIRE

L'avenir s'annonce radieux

Après 5 ans de préparation au sein de Quartiers Solidaires, l'association Mont Solidaire est devenue autonome en juin 2022. Pour le noyau du groupe, cette première année d'indépendance a parfois été rude en termes d'organisation et de travail, mais toujours joyeuse.

Sous le leitmotiv « Les seniors bougent », Mont Solidaire propose aujourd'hui 14 activités autour de la culture, la nature, le sport, la détente et l'entraide. À présent, elle compte plus de 100 membres et toute personne à partir de 55 ans est cordialement invitée à adhérer et à profiter de l'éventail des événements et animations, dont beaucoup sont gratuits. La cotisation annuelle de 20 francs est modeste.

Le 28 juin, il y aura une visite au Papiorama de Chiètres suivie d'un repas et d'une balade à Morat.

Le 4 juillet, on se retrouve à 11h pour une grillade au Châtaignier.

Le 22 août, réunion du Groupe Habitants, 14h à la salle paroissiale du haut

En septembre les activités culturelles reprennent avec une conférence de M. Yves Paudex, ancien commissaire de police retraité, « De la réalité à la fiction ».

La plupart des activités hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles continuent pendant l'été.

Café solidaire

Tous les jeudi, 9h30-11h30
Salle paroissiale du bas

Cyber-café

1x par mois

Jeux de cartes

Tous les mercredis, 14h
Restaurant Le Central

Pétanque

Tous les vendredis, 14h30
La Paix du Soir (par beau temps)

Pilates

Tous les lundis, 17h
Collège des Martines
Tous les jeudis, 16h45 et 18h
Salle paroissiale du haut

Marche en forêt

Chaque 1^{er} lundi du mois, 14-16h

Tricot

Les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, 14h30
Salle paroissiale du haut

Repas de la Tribu des Bons Vivants

Le 2^e lundi du mois, 12h
Châtaignier

Renseignements au 079 212 20 17.

• Gisela Raeber



Les marches en forêt sont organisées chaque premier lundi du mois par le Mont Solidaire.

COLLECTIF 52

Le Biergarten, ça continue jusqu'au 29 septembre au Châtaignier.



PAYSANNES VAUDOISES DU MONT

La recette de la terrine de fraises

Ingrédients

300 g de fraises vaudoises
250 g de séré à la crème
250 g de mascarpone
80 g de sucre
1 sachet de sucre vanille
2,5 dl de crème entière
8 feuilles de gélatine

Préparation

Faire ramollir la gélatine dans l'eau froide. Chauffer 6 cs de crème puis fondre les feuilles de gélatine hors du feu. Dans un bol, mélanger le séré, le mascarpone, le sucre et le sucre vanillé. Réserver au réfrigérateur.

Battre le reste de crème bien ferme et l'ajouter délicatement au mélange. Rincer les fraises, les sécher, les équeuter et les couper en morceaux. Tapisser la terrine de film, remplissez avec la préparation en intégrant au fur et à mesure des morceaux de fraises. Lisser la surface et placer la terrine au réfrigérateur pour 24 h.

Décoration

Crème battue, fraises et feuilles de menthe ou un coulis de fraises.

• Anne-Lise Kunz





VU AU MONT · Bonne nouvelle pour les amateurs de glisse, un magnifique pumptrack a vu le jour au Mont! Installé au début du mois de juin, ce parcours s'inscrit dans une action communale de revalorisation de la place du Châtaignier, qui se profile de plus en plus comme un nouveau pôle sports et loisirs montain.

Constitué de bosses et de virages, ce circuit en boucle peut être parcouru par tous les engins à roues et roulettes non motorisés en « pompant » au fil des ondulations. Facile d'accès, ce type d'installation offre un terrain d'apprentissage idéal en favorisant le mouvement, l'équilibre, la coordination et la concentration.

Le modèle choisi par la Commune est constitué de 12 éléments totalisant une longueur de 65 mètres et permet plusieurs configurations de montage. Suffisamment solide pour être installé de façon permanente dans des espaces publics, mais assez léger pour être transporté, celui-ci pourrait à l'avenir changer d'emplacement afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics aux quatre coins du Mont.



AGENDA du Mont-sur-Lausanne

Biergarten

Les VE jusqu'au 29 septembre, dès 17h, place du Châtaignier

La RionziNight

VE 30 juin, 15h, cour du collège du Rionzi

Fête des abbayes réunies

Du 30 juin au 3 juillet, place du Châtaignier

Atelier Yoga pour les 3 à 6P

3-7 juillet & 24-28 août, collège du Rionzi
Inscription en ligne sur l'agenda communal

Yolo bouge dans ton quartier (p. 11)

Dès le 4 juillet, 11-18h, divers lieux du Mont

Atelier « Viens faire ton cinéma ! »

Du 24 au 28 juillet, Espace Yolo
Inscription en ligne sur l'agenda communal

Fête nationale (p. 5)

MA 1^{er} août, dès 17h, place du Châtaignier

La Torrée du Mont

ME 2 août, place du Châtaignier

Atelier Yoga pour les 3 à 6P

Du 14 au 18 août, collège du Rionzi
Inscription en ligne sur l'agenda communal

Mon't Garden Party en Blanc (p. 13)

SA 26 août, dès 12h, lieu secret

Mobilité : atelier participatif (p. 5)

MA 19 septembre, 18h, salle du Conseil

N°10 : parution prévue le 29 août 2023

Date limite pour la proposition d'articles
(sociétés locales et associations montaines):
3 juillet 2023

VU AU MONT · Mercredi 14 juin, la Route Lyrique de l'Opéra de Lausanne a posé ses valises, au propre comme au figuré au vu de son ingénieux décors, au Mont-sur-Lausanne. Une soirée exceptionnelle qui s'est tenue dans un lieu inédit nommé Grange-Neuve.

Il s'agissait d'une grande première pour cette ancienne maison paysanne, appartenant à la famille Bergier, qui fait actuellement l'objet d'un travail architectural de conservation et de valorisation. Une bâtisse qui pourrait, à l'avenir, accueillir de nouveaux événements culturels au centre de notre commune.

Impressum

Édité par la Commune du Mont-sur-Lausanne
Impression offset exempte de produits chimiques Papier
100 % recyclé, Ange Bleu, certifié FSC
Imprimé au Mont par Groux arts graphiques SA

Tirage : 4'650 exemplaires, parution 6x par année
Coûts de production et de distribution : CHF 0,95.-/ex.
Responsable éditorial : Maxime Fayet
journal@lemontsurlausanne.ch · 021 651 91 91

